

**Veille de l'Observatoire**  
numéro 26 (novembre 2006)

**La veille de l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations porte sur les milieux d'intervention, qu'ils soient gouvernementaux, para-gouvernementaux ou non gouvernementaux. Elle est axée sur les minorités racisées, les immigrants et les réfugiés, les peuples autochtones et les femmes.**

**L'information est présentée selon le niveau d'intervention. S'il y a lieu, les réactions des ONG sont placées à la suite des informations relatives aux milieux gouvernementaux. Autrement, elles font l'objet d'une rubrique séparée.**

**La veille est aussi disponible sur notre site Internet:**  
<http://www.criec.uqam.ca/observatoire/veille.htm>

**Pour recevoir la Veille de l'Observatoire par courriel, SVP en faire la demande en communiquant avec [criec@uqam.ca](mailto:criec@uqam.ca)**

**DANS CE NUMÉRO:**

1. Examen de l'Entente sur les tiers pays sûrs
2. Opinions des Canadiens à l'égard de la *Loi antiterroriste*
3. Bilan de la Consultation publique en vue d'une politique de lutte contre le racisme
4. Nouvelle publication sur les instruments internationaux concernant les réfugiés
5. Pistes de solution au phénomène d'«exode des cerveaux»
6. Rapports de la Commission européenne sur le programme d'action communautaire et de lutte contre la discrimination
7. Bilan de la *Commission royale sur les peuples autochtones* de 1996
8. Expériences du racisme: étude portant sur les Québécois d'origine arabe
9. Colloque sur les Musulmans dans les sociétés occidentales
10. De nombreux organismes nationaux et internationaux réagissent au refus du Canada d'adopter la Déclaration des droits des peuples autochtones
11. Bilan 2006 : les réfugiés au Canada
12. Amnistie internationale : nouveaux rapports sur les réfugiés en Grande-Bretagne, sur la situation des Roms en Europe et sur la discrimination en Estonie

# GOVERNEMENTS, INSTITUTIONS PARA-GOUVERNEMENTALES ET INTERNATIONALES

## À OTTAWA...

### 1. Examen de l'Entente sur les tiers pays sûrs

**Citoyenneté et Immigration Canada** a publié un rapport (<http://www.cic.gc.ca/francais/politiques/partenariat/index.html>) sur la première année (se terminant en décembre 2005) de la mise en œuvre de l'Entente sur les tiers pays sûrs entre le Canada et les États-Unis. Le rapport, qui a été fait en collaboration avec le **Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés** (HCR), visait à évaluer les activités menées dans le cadre de l'Entente au cours de la première année. Le rapport tient compte de l'évaluation du HCR (<http://www.cic.gc.ca/francais/politiques/partenariat/pdf/annexe-a.pdf>) et de ce qui est ressorti des consultations menées auprès d'organisations non gouvernementales des deux pays. Selon le gouvernement du Canada, la première année de la mise en œuvre de l'Entente serait « une réussite ». De plus, grâce à leur collaboration, le Canada et les États-Unis partagent « leurs responsabilités en matière de protection des réfugiés et traitent les demandes de façon ordonnées ».

Le **Conseil canadien pour les réfugiés (CCR)** a vivement réagi au rapport du gouvernement. Selon l'organisme, le rapport, qui était attendu depuis longtemps, « n'aborde pas la question fondamentale de l'impact de l'Entente sur les réfugiés ». Le rapport se penche uniquement sur l'efficacité des mesures dans l'Entente sans questionner les enjeux liés à son application pour les groupes cibles. Par exemple, le Conseil soutient que l'Entente a pour conséquence de refouler les réfugiés vers la persécution et critique le fait que le rapport « n'examine pas le sort des réfugiés pour qui la porte du Canada est maintenant fermée » (<http://www.web.net/~ccr/communnov06.html>). L'organisme a eu l'opportunité de faire valoir son point de vue auprès du **Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés**, António Guterres, lors de sa visite au Canada au début novembre. Le discours du CCR (<http://www.web.net/~ccr/hcrdeclarnov06.html>) et un vidéo de la conférence donnée par M. Guterres ([http://www.cpac.ca/forms/index.asp?dsp=template&act=view3&section\\_id=860&template\\_id=861&lang=f](http://www.cpac.ca/forms/index.asp?dsp=template&act=view3&section_id=860&template_id=861&lang=f)) sont disponibles.

### 2. Opinions des Canadiens à l'égard de la Loi antiterroriste

Le **Ministère de la Justice Canada** a dévoilé les résultats d'un vaste sondage mené auprès de 1703 Canadiens en 2005 concernant leurs connaissances, leurs opinions et leurs expériences relativement à la *Loi antiterroriste* ainsi qu'à d'autres mesures de sécurité adoptées suite aux événements du 11 septembre 2001 (<http://canada.justice.gc.ca/fr/ps/rs/rep/2005/rr05-11/rr05-11.pdf>). Afin de vérifier si les conséquences de la *Loi antiterroriste* étaient plus importantes pour les individus issus des minorités racisées que pour la majorité des Canadiens, le rapport a « suréchantillonné » les membres de ces minorités et a comparé leurs réponses à celle des autres Canadiens. Parmi les résultats recueillis, on note qu'une plus faible proportion des membres des minorités racisées juge que la loi est nécessaire. De plus, environ 20% des répondants issus des minorités racisées ont affirmé avoir été victimes de profilage racial au cours des quatre dernières

années. Enfin, les membres des minorités racisées « sont généralement plus préoccupés par le recours à la Loi antiterroriste, surtout en ce qui concerne la protection des droits et libertés et le risque de profilage racial ».

## À QUÉBEC...

### 3. Bilan de la Consultation publique en vue d'une politique de lutte contre le racisme

Le **Ministère de l'immigration et des communautés culturelles** a conclu en novembre les auditions dans le cadre de la consultation publique lancée l'été dernier à l'égard de son projet de politique gouvernementale de lutte contre le racisme. Au total, plus de 125 mémoires ont été déposés à la Commission de la culture. Les mémoires

(<http://www.assnat.qc.ca/fra/37legislature2/commissions/cc/depot-racisme.html>) ainsi que les transcriptions des auditions sont disponibles sur le site de l'Assemblée nationale

(<http://www.assnat.qc.ca/fra/37legislature2/commissions/cc/index.shtml>).

Dans un autre registre, afin de faire suite à une recommandation issue d'une consultation publique précédente sur la participation à la société québécoise des communautés noires, l'**Assemblée nationale**, à l'instigation du **Ministère de l'immigration et des communautés culturelles**, a consacré officiellement le mois de février le *Mois de l'histoire des Noirs* (<http://communiqués.gouv.qc.ca/gouvqc/communiqués/GPQF/Novembre2006/23/c8057.html>). Cette initiative vise à reconnaître la contribution historique des communautés noires à la société québécoise.

## DANS LES INSTITUTIONS INTERNATIONALES...

### 4. Nouvelle publication sur les instruments internationaux concernant les réfugiés

L'**Agence des Nations Unies pour les réfugiés** a publié un important document qui rassemble les divers mécanismes et textes légaux concernant les réfugiés. *Collection of International Instruments and Other Legal Texts Concerning Refugees and Other of Concern to UNHCR* (<http://www.unhcr.org/publ/PUBL/455c460b2.html>) se veut un outil pour tous les intervenants qui oeuvrent auprès des réfugiés et des demandeurs d'asile. Il contient plus de 240 mécanismes universels et régionaux présentés en quatre volumes : *Refugees and Asylum*,

*Statelessness*, *Internally Displaced Persons*, *Migrants*, *Human Rights*

(<http://www.unhcr.org/publ/PUBL/455c71de2.pdf>); *International Humanitarian Law*, *International Criminal Law*, *International Maritime and Aviation Law*, *Miscellaneous*

(<http://www.unhcr.org/publ/PUBL/455c72b912.pdf>); *Africa, Middle East, Asia, Americas*

(<http://www.unhcr.org/publ/PUBL/455c460b2.html>); *Europe*

(<http://www.unhcr.org/publ/PUBL/455c460b2.html>).

### 5. Pistes de solution au phénomène d'«exode des cerveaux»

La plus récente version du bulletin électronique de l'**UNESCO** consacre un important dossier au phénomène de l'exode des cerveaux. Dans *From Brain Drain to Brain Gain* (<http://unesdoc.unesco.org/images/0014/001477/147739e.pdf>), l'organisation se penche sur les divers enjeux liés au phénomène et sur les pistes de solutions à privilégier afin de permettre aux pays émergents de garder leurs professionnels ou, à tout le moins, de bénéficier eux aussi des

retombées de la « circulation des cerveaux ». Entre 1985 et 1990, ce sont plus de 60 000 professionnels (ingénieurs, médecins ou autres) qui auraient quitté l'Afrique dans l'espoir d'améliorer leur sort.

L'Afrique étant la région du monde la plus affectée par le phénomène, l'**UNESCO** et la compagnie **Hewlett-Packard** ont annoncé la mise sur pied d'un important projet visant à contrer l'exode des professionnels africains. Le projet consiste à implanter des programmes d'études en informatique dans nombreuses universités africaines. Le but du projet est de recréer le lien entre les chercheurs qui sont restés dans leur pays d'origine et ceux qui l'ont quitté, de même que de donner la possibilité aux universités africaines d'avoir accès à des réseaux de recherche internationaux ([http://portal.unesco.org/en/ev.php-URL\\_ID=35764&URL\\_DO=DO\\_TOPIC&URL\\_SECTION=201.html](http://portal.unesco.org/en/ev.php-URL_ID=35764&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html)).

## AILLEURS DANS LE MONDE...

### 6. Rapports de la Commission européenne sur le programme d'action communautaire et de lutte contre la discrimination

La **Commission européenne** a rendu disponibles plusieurs rapports relativement à son programme de lutte contre le racisme et les discriminations. Le premier rapport, intitulé *L'égalité des droits dans la pratique : programme d'action communautaire de lutte contre la discrimination*

([http://ec.europa.eu/employment\\_social/fundamental\\_rights/pdf/pubst/broch/thembroch06\\_fr.pdf](http://ec.europa.eu/employment_social/fundamental_rights/pdf/pubst/broch/thembroch06_fr.pdf)

) présente une analyse et une évaluation de la discrimination dans ses états membres et fait état des différentes stratégies mises en œuvre pour développer la capacité de lutte contre la discrimination. La Commission européenne a aussi rendu public son rapport annuel intitulé *Égalité et non-discrimination*

([http://ec.europa.eu/employment\\_social/fundamental\\_rights/pdf/pubst/poldoc/annualrep06\\_fr.pdf](http://ec.europa.eu/employment_social/fundamental_rights/pdf/pubst/poldoc/annualrep06_fr.pdf)

) dans lequel elle fait état des progrès dans la mise en œuvre des directives européennes sur l'égalité raciale et sur l'égalité en matière d'emploi. Enfin, l'organisation a publié un rapport de la **Commission des communautés européennes** sur «l'application de la directive relative à la mise en œuvre du principe de l'égalité de traitement entre les personnes sans distinction de « race » ou d'origine ethnique»

([http://ec.europa.eu/employment\\_social/fundamental\\_rights/pdf/legisl/racerep\\_fr.pdf](http://ec.europa.eu/employment_social/fundamental_rights/pdf/legisl/racerep_fr.pdf)).

## ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

### LOCALES...

### 7. Bilan de la Commission royale sur les peuples autochtones de 1996

L'**Assemblée des Premières Nations** a rendu public *Les dix ans de la Commission royale sur les peuples autochtones : bilan* ([http://www.afn.ca/cmslib/general/afn\\_crpa.pdf](http://www.afn.ca/cmslib/general/afn_crpa.pdf)). Ce rapport présente une analyse de la réponse et des mesures prises suite aux principales recommandations de la Commission. L'APN déplore l'inaction du gouvernement canadien dans ce dossier et, en conséquence, note les progrès insuffisants en ce qui concerne les indicateurs socio-économiques des communautés autochtones.

L'**Institut de recherche sur les politiques publiques** a inauguré son nouveau programme de recherche sur la qualité de vie des Autochtones avec la publication du premier rapport de recherche intitulé *Quality of Life of Aboriginal People in Canada : An Analysis of Current Research* (<http://www.irpp.org/choices/archive/vol12no6.pdf>). Le rapport, qui présente une vaste analyse des différentes recherches sur la qualité de vie des Autochtones, indique que les gouvernements et les communautés autochtones ont fait des «efforts sincères» en vue d'améliorer la situation socio-économique de ces communautés. Toutefois, la *Commission royale sur les peuples autochtones* de 1996 avait clairement indiqué que l'autonomie était « la clé qui allait permettre aux communautés autochtones de préparer un avenir meilleur ». Or, peu de nouveaux accords ont été conclus depuis la parution du rapport de la Commission, ce qui expliquerait en partie le peu d'amélioration des conditions de vie des communautés autochtones.

#### 8. Expériences du racisme: étude portant sur les Québécois d'origine arabe

Le **Centre de recherche sur l'immigration, l'ethnicité et la citoyenneté** (CRIEC) a récemment publié un rapport de recherche intitulé *Incorporation citoyenne des Québécois d'origine arabe : Conceptions, pratiques et défis* (<http://www.criec.uqam.ca/pdf/CRIEC%20Cahier%2030.pdf>). Cette étude qualitative vise à explorer les perceptions et les expériences directes ou indirectes de racisme et de discrimination vécues par des citoyens d'origine arabe de première et de deuxième génération, et sur les modalités d'exercice de leur citoyenneté. On y examine leur expérience dans le milieu scolaire, le milieu du travail, leurs conceptions de l'identité et de la citoyenneté, leurs perceptions des politiques de multiculturalisme ou d'intégration, particulièrement dans le contexte de l'après 11 septembre.

Le **CRIEC** a aussi mis en ligne le document intitulé *Lexique du racisme: Étude sur les définitions opérationnelles relatives au racisme et aux phénomènes connexes* (<http://www.criec.uqam.ca/pdf/Glossaire%20UNESCO%20ML.pdf>). L'étude, présentée à l'UNESCO dans le cadre des travaux de la Coalition internationale des villes contre le racisme, a pour objectif de définir la terminologie relative au racisme et à la discrimination ainsi que les termes utilisés dans le cadre de la lutte contre le racisme.

#### 9. Colloque sur les Musulmans dans les sociétés occidentales

La **Fondation Pierre-Elliott Trudeau** a rendu disponible de nombreux documents issus du colloque *Ni l'Islam ni l'Occident n'existent* qui s'est tenu à Vancouver en novembre dernier. Le troisième colloque annuel de la fondation avait pour thème principal les relations entre les Musulmans et les autres citoyens dans les sociétés occidentales. Les croyances religieuses et la laïcité, le multiculturalisme, les femmes, la violence politique et les questions de sécurité sont les sujets qui ont été au centre des discussions. Parmi les documents disponibles, on retrouve un sondage sur les perceptions de l'immigration musulmane au Canada, ainsi que des textes sur les diverses thématiques

([http://www.trudeaufoundation.ca/community.igloo?r0=community&r0\\_script=/scripts/folder/viewcount.script&r0\\_pathinfo={3ebb02c1-4f13-4da9-9ccb-60a9e360ab3c}/resource/public/communiq/2006coll&r0\\_l=fr&r0\\_output=xml&r0\\_ui=public-folder](http://www.trudeaufoundation.ca/community.igloo?r0=community&r0_script=/scripts/folder/viewcount.script&r0_pathinfo={3ebb02c1-4f13-4da9-9ccb-60a9e360ab3c}/resource/public/communiq/2006coll&r0_l=fr&r0_output=xml&r0_ui=public-folder))

#### 10. De nombreux organismes nationaux et internationaux réagissent au refus du Canada d'adopter la Déclaration des droits des peuples autochtones

De nombreux organismes canadiens ont réagi au refus du Canada de signer la *Déclaration des Nations Unies des droits des peuples autochtones* et ont dénoncé les manœuvres du gouvernement fédéral visant à bloquer les discussions. Le 28 novembre dernier, une motion a été rendue par la **Troisième Commission des Nations Unies** en vue de repousser l'étude du projet de déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, ce que **l'Assemblée des Premières Nations** a vivement critiqué : « Cette décision de ne pas agir est le fruit de manœuvres politiques de l'Union africaine, aidée par le Canada, les États-Unis, l'Australie et la Nouvelle-Zélande . Le Canada devrait être tenu responsable dans cette décision » (<http://www.afn.ca/article.asp?id=3190>). Les organisations de droits humains se sont dits « navrées et indignées par la décision de reporter l'adoption de la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* ». Ces organismes dénoncent aussi le fait que les priorités domestiques aient eu préséance sur la promotion et la protection des droits (<http://www.dd-rd.ca/site/media/index.php?lang=fr&subsection=news&id=1944>).

Enfin, **Amnistie internationale Canada** dévoile les résultats d'un récent sondage qui montre que 70% des Canadiens sont en faveur de la *Déclaration des Nations Unies des droits des peuples autochtones* et espèrent que le gouvernement canadien respecte les normes internationales en matière de droits de l'homme. En fait, plus de 80% des Canadiens affirment qu'ils seraient très préoccupés si le Canada ne remplissait pas ses obligations en matière de respect des droits de l'homme ([http://www.amnesty.ca/resource\\_centre/news/view.php?load=arcview&article=3788&c=Resource+Centre+News](http://www.amnesty.ca/resource_centre/news/view.php?load=arcview&article=3788&c=Resource+Centre+News)).

#### 11. Bilan 2006 : les réfugiés au Canada

Le **Conseil canadien pour les réfugiés** a publié en décembre un bilan (<http://www.web.net/~ccr/ASR2006fr.pdf>) présentant une vue d'ensemble du traitement réservé par le gouvernement fédéral du Canada aux questions relatives aux réfugiés et aux immigrants au cours de l'année qui se termine. La première partie du rapport est consacrée aux réalisations positives du gouvernement lors de la dernière année. Par exemple, le Conseil félicite le gouvernement pour les diminutions des frais relatifs au droit de résidence permanente, pour l'investissement accru dans les services d'établissement ainsi que pour les nouvelles directives concernant les permis de séjour temporaire pour les personnes victimes de la traite. La seconde partie du rapport est consacrée aux différents aspects à améliorer; le Conseil y dénonce entre autres les conséquences dévastatrices de l'Entente sur les tiers pays sûrs pour les réfugiés, le recours aux certificats de sécurité ainsi que le refus du gouvernement conservateur de mettre en œuvre le droit d'appel pour les demandeurs d'asile tel que prévu par la loi adoptée par le Parlement.

Le **Conseil canadien pour les réfugiés** a aussi mis en ligne une trousse d'outils pour les gens travaillant dans le secteur de l'établissement des immigrants et des réfugiés au Canada. *Des avenues pour la justice entre les genres* (<http://www.web.net/~ccr/Genre.pdf>) se veut un outil devant permettre à ces intervenants de mieux comprendre la pertinence de l'analyse basée sur le genre dans le secteur des services aux immigrants et aux réfugiés.

## INTERNATIONALES...

### 12. Amnistie internationale : nouveaux rapports sur les réfugiés en Grande-Bretagne, sur la situation des Roms en Europe et sur la discrimination en Estonie

*Amnistie internationale* a mis en ligne trois nouveaux rapports d'intérêts. Le premier se penche sur les impacts de la loi sur les réfugiés en Grande-Bretagne. Selon *Down and Out in London : The Road to Destitution for Rejected Asylum Seekers* ([http://www.amnesty.org.uk/uploads/documents/doc\\_17382.pdf](http://www.amnesty.org.uk/uploads/documents/doc_17382.pdf)), la politique actuelle serait «inhumaine et inefficace» et permettrait trop facilement le recours à l'expulsion des demandeurs d'asile.

Le second rapport de l'organisme se penche sur l'exclusion des enfants d'origine Roms en Sloveenie, en Croatie et en Bosnie-Herzégovine. *False Start : The Exclusion of Romani Children from Primary Education in Slovenia, Croatia and Bosnia and Herzegovina* ([http://www.amnesty.ca/amnestynews/upload/False\\_Starts\\_education\\_for\\_romani\\_children.pdf](http://www.amnesty.ca/amnestynews/upload/False_Starts_education_for_romani_children.pdf)) nous apprend que les communautés roms sont parmi les plus pauvres d'Europe. Les enfants d'origine rom sont fréquemment victimes de racisme à l'école, voir même de ségrégation alors qu'ils sont mis dans des classes réservées pour eux et où on leur donne une formation de moindre qualité.

Finalement, le troisième rapport, *Linguistic Minorities in Estonia : Discrimination Must End* (<http://www.amnesty.ca/amnestynews/upload/eur510022006.pdf>), se penche sur la discrimination à l'endroit des minorités linguistiques d'Estonie. Selon le rapport, la minorité russophone d'Estonie, qui représenterait environ le tiers de la population totale du pays, ne bénéficierait pas de lois qui lui garantirait ses droits en tant que minorité linguistique, ce qui aurait pour conséquence de l'exclure du marché du travail et des autres institutions publiques.

Cette veille à été compilée par Kim O'Bomsawin (assistante de recherche à l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations) avec la collaboration de Ann-Marie Field (agente de recherche à l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations) et de Jean-Claude Icart (Coordonnateur de l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations).

Elle est réalisée avec le soutien du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

Pour des renseignements ou commentaires, communiquer au CRIEC:  
[criec@uqam.ca](mailto:criec@uqam.ca) ou (514) 987-3000 poste 3318